

Démarrage le 29 avril 2024

Objectifs - Perspectives et carrières

- Contribuer au bien-être des personnes dans le respect de leur vie privée, de leur dignité et de leur intégrité. Mettre en œuvre les gestes et techniques appropriés pour accompagner les différents publics concernés en toute sécurité. Assurer la garde des enfants vivant à domicile.
- S'adapter à des contextes divers en faisant preuve de bienveillance, d'écoute et de contrôle de soi. Compte tenu de la spécificité du travail à domicile, travailler en autonomie.
- Le titre professionnel ADVF permet d'exercer des emplois le plus souvent au domicile des particuliers.
Métiers visés : Auxiliaire de vie, assistant de vie, assistant ménager, garde d'enfants à domicile.
Possibilités d'évolution : Responsable de secteur, Certificat Complémentaire de Spécialisation sur le handicap.

Conditions d'accès et pré requis

- Savoir lire et écrire ; Avoir le sens du service et de l'accompagnement
- Le permis B n'est pas obligatoire ; toutefois, c'est un plus pour vos futurs employeurs
- Dossier d'inscription à remplir (avec motivation)
- Délais d'accès : de 1 à 2 mois
- Inscription possible jusqu'au premier jour de la formation

Modalités d'évaluation

- Une mise en situation professionnelle qui reconstitue une situation de travail rencontrée couramment par un(e) ADVF : l'évaluation est centrée sur la maîtrise des gestes professionnels
- Un dossier professionnel (DP)
- Les évaluations réalisées en cours de formation
- Un entretien final avec le jury composé de professionnels pour vérifier le niveau de maîtrise de l'ensemble des compétences.
- Validation de 3 blocs de compétences partielle ou totale

Tarifs

- Nous consulter

Durée

- 12 mois en contrat de professionnalisation- 385 h

Méthodes pédagogiques

- Cours théoriques le mardi en centre de formation
- Mise en pratique sur le lieu de travail dans le cadre du contrat de professionnalisation

Contenu de la formation - Programme

La formation se compose en 3 modules

➤ **Module 1 : Entretien du logement et le linge d'un particulier**

La relation professionnelle
La prévention des risques domestiques et la sécurité au domicile d'un particulier
L'entretien du logement : gestes et techniques
L'entretien du linge : gestes et techniques

➤ **Module 2 : Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien**

La relation professionnelle avec la personne et son entourage
La prévention des risques, Les situations d'urgence
La mise en place d'un relais
Les techniques et gestes professionnels dans l'aide à la toilette, à l'habillage, aux déplacements et à l'alimentation
Le respect de l'intimité, des goûts et des habitudes de la personne
La contribution à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne
Les courses, La préparation et la prise des repas

➤ **Module 3 : Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile**

La posture professionnelle
Les techniques et gestes appropriés aux enfants
La prévention des risques et la sécurité des enfants
Le développement des apprentissages des enfants
La communication avec les parents

➤ **Compétences transversales vers l'emploi**

Adopter une posture de service orientée vers la personne aidée.
Communiquer avec les personnes aidées et leur entourage.
Evaluer la quantité de la prestation d'aide aux personnes.

Accessibilité

- Notre site et nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) nous consulter si besoin
- Proximité du centre-ville, du tramway (ligne B) et bus (lignes 2 et 3)

Contact : Marie TIGET
Coordinatrice Pédagogique / Référént Handicap
marie.tiget@wanadoo.fr – 02.38.62.84.37

100% Taux de réussite
100% Taux de satisfaction
50% Taux de placement